

Diplôme Universitaire Frontières et Intégration Européenne



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

L'équipe pédagogique du Diplôme Universitaire (DU) « Frontières et intégration européenne » s'associe à moi pour vous souhaiter la bienvenue.

Le DU s'inscrit dans le cadre d'une chaire Jean Monnet qui a été attribuée depuis le 1er septembre 2017 à Bernard Reitel, professeur de géographie politique à l'Université d'Artois, pour une période de 3 ans. Cette chaire résulte d'un appel à projet 2017 du programme Erasmus + de la Commission européenne (CE) et qui vise à renforcer l'excellence de l'enseignement universitaire sur les questions européennes. A titre d'information, 141 projets ont été retenus sur les 833 déposés en 2017.

L'objectif plus spécifique de ce DU est de vous donner un éclairage sur les logiques de la construction européenne et de vous familiariser avec le fonctionnement des institutions de l'Union européenne (UE). En effet, nous partons du constat que l'UE est une institution qui est, paradoxalement, très mal connue, alors que de nombreux écrits lui sont consacrés depuis plus de 30 ans à la fois dans le champ scientifique et dans le monde médiatique. Cette méconnaissance s'est accentuée dans un contexte de développement de l'euroscpticisme et de résurgence de certaines formes de nationalisme.

L'offre pluridisciplinaire de cours a été imaginée en réponse à ce constat, afin d'offrir une diversité d'approches, en combinant à la fois des présentations scientifiques et une dimension empirique. L'équipe pédagogique est composée d'universitaires français et belges spécialistes de plusieurs disciplines (histoire, géographie, droit, science politique, économie) et des experts travaillant dans des organisations publiques (programmes européen, coopération transfrontalière). Les cours ont été concentrés les vendredis, un thème étant abordé lors de chaque journée pendant 6 heures. Nous rappelons par ailleurs qu'une journée d'études (journée apprenante) sera organisée à l'issue des séances d'enseignement avec votre collaboration. Nous vous invitons à une participation active en cours, lors de chacun desquels une feuille d'émargement devra être signée. Par ailleurs, nous vous demanderons de procéder à une évaluation des enseignements à l'issue des cours (sous la forme d'un questionnaire).

Nous espérons que cette formation vous permettra d'approfondir largement vos connaissances sur cet objet politique non identifié qu'est l'UE et sur cette région du monde qu'est l'Europe.

SOMMAIRE

Descriptif de la formation	⇒ page 4
Modalités d'évaluation	⇒ page 13
Calendrier	⇒ page 14
Bibliographie	⇒ page 15

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Histoire des communautés européennes, projets et réalisations européennes (1919-2007)

Objectif : Présenter les principales étapes de la construction européenne sur le plan politique, institutionnel et économique

Histoire des institutions européennes : de la CEE à l'UE	6h	Laurent Warlouzet, Professeur d'histoire contemporaine, ULCO
--	----	--

Descriptif : La dynamique institutionnelle est au cœur de la spécificité de l'Union Européenne. Ni état fédéral ni organisation intergouvernementale, l'Union Européenne est dotée d'une architecture originale, que ce cours se propose de comprendre par le recours à l'histoire, en revenant aux origines de la Communauté économique européenne (CEE). Si la sédimentation historique constituera la trame du cours, des comparaisons avec d'autres organisations nationales et internationales seront envisagées, et l'interaction avec les différentes politiques publiques sera constamment interrogée car les institutions ne peuvent pas se comprendre en isolat.

Bibliographie

- ✓ Site web cvce.lu
- ✓ Bino Olivi, Alessandro Giaccone, L'Europe difficile : histoire politique de la construction européenne, Folio, 2007.
- ✓ Jean-Michel Guieu et al., Penser et construire l'Europe, 1919-1992, Belin sup, 2007.
- ✓ Bernard Bruneteau, Histoire de l'unification européenne, Armand Colin, 1996.
- ✓ Sylvain Kahn, Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945, PUF, 2011

L'Europe des monnaies : des monnaies nationales à l'euro	6h	Michel-Pierre Chélini, Professeur d'Histoire, Université d'Artois
--	----	---

Descriptif : Le rapprochement entre les monnaies européennes remonte au moins aux années 1945-1950. Leur partenariat a progressivement évolué en union monétaire complète selon trois modalités successives. La première est celle d'une association monétaire, l'Union Européenne des Paiements entre 1950 et 1958. Comme les monnaies européennes sont inconvertibles entre elles et que les dollars sont rares, cette association permet de limiter la circulation de dollars en Europe. Elle est remplacée en 1959 par un Accord Monétaire Européen peu contraignant car les monnaies rejoignent toutes le SMI de Bretton- Woods fondé sur le dollar. Mais une seconde forme de coopération apparaît quinze ans plus tard, une confédération monétaire, le Système Monétaire Européen entre 1972 et 1992. Il devient de plus en plus intégré pendant ces vingt ans, préparant une troisième et dernière forme de coopération à caractère plutôt irréversible, l'Union Economique et Monétaire depuis 1992. A ce stade, la coopération a laissé place à la fusion et les monnaies nationales disparaissent. L'euro apparaît et fonctionne bien, comme zone monétaire depuis une quinzaine d'années (ce qui n'exclut pas les crises).

1. Cette évolution d'un demi-siècle était-elle inéluctable ou le fruit d'une orientation ?
2. Quels effets sur la dynamique interne des économies de la zone euro (20-25% du PIB mondial et 30-35% du commerce international) ?
3. Quelle place pour l'écu puis pour l'euro dans le système monétaire international ?

Le Conseil de l'Europe : histoire d'une organisation représentant la « Grande Europe »	6h	Birte Wassenberg, Professeure d'Histoire, Université de Strasbourg
--	----	--

Descriptif :

L'Europe, un espace de protection des droits fondamentaux

Objectif : Fournir quelques éléments de base du système juridique européen et comprendre l'articulation avec les systèmes juridiques nationaux

Une approche par le droit privé	6h	Fanny Vasseur, Maître de conférences de droit, Université d'Artois
---------------------------------	----	--

Descriptif :

Une approche par le droit public : La protection des droits fondamentaux dans l'Union européenne	6h	Valérie Mutelet, Maître de conférences de droit, Université d'Artois
--	----	--

Descriptif : La protection des droits fondamentaux dans l'Union européenne après le traité de Lisbonne.

Le traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1er décembre 2009, représente désormais une étape majeure dans l'histoire et l'évolution de la protection des droits fondamentaux en Europe : la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne obtient valeur juridique contraignante de sorte que la Cour de Luxembourg et les juridictions nationales disposent désormais d'un texte ayant vocation à servir de source principale lorsqu'ils doivent s'acquitter de leur tâche de veiller au respect des droits fondamentaux dans le cadre de l'interprétation et de l'application du droit de l'Union, par ailleurs il prévoit que l'Union adhère à la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH).

Ce traité comble ainsi définitivement le silence quant à la sur la protection des droits fondamentaux dans l'ordre juridique de l'Ue car si le Traité de 1957 faisait référence au principe de non-discrimination fondée sur la nationalité et à certains droits des travailleurs, il a été longtemps critiqué car ne consacrant pas de véritable déclaration des droits.

Pour autant l'absence de dispositions spécifiques relatives à la protection des droits fondamentaux ne s'est pas traduite par une absence de protection juridique : dès 1969 la Cour de Justice (CJUE) affirma que les droits fondamentaux faisaient partie intégrante des principes généraux du droit dont elle devait assurer le respect. Approche salutaire puisque les compétences de l'Union européenne ne cessaient quant à elles, au fil des traités, de se développer et risquaient par les champs nouveaux conquis (asile, immigration, justice, sécurité) d'entrer en contradiction avec la protection des droits fondamentaux.

C'est cette évolution, les obstacles rencontrés, les créations majeures et les perspectives induites qui auront vocation à être étudiés au sein de cet enseignement : pourquoi et comment l'Ue a-t-elle du s'emparer de la définition et de la question de la garantie des droits fondamentaux ? Comment cette protection se traduit-elle aujourd'hui ? Quels en sont les ressorts ?

Une géopolitique de l'Europe : entre dimension supranationale et dimension interétatique

Objectif : Montrer quelques éléments des enjeux de l'intégration européenne en explorant différentes dimensions (cohésions territoriales, relations politiques, politiques urbaines) en procédant à une approche comparative et en développant une vision supranationale.

L'aménagement du territoire entre systèmes nationaux et approche communautaire	6h	Bernard Reitel, Professeur de géographie, Université d'Artois
--	----	--

Descriptif : Depuis les années 1960, de nombreux Etats européens ont procédé à une politique d'aménagement du territoire qui vise à rééquilibrer les déséquilibres de développement à l'intérieur de leur territoire national. Cette politique repose sur l'existence de principes et de dispositifs qui sont en général spécifique à chacun des Etats. L'instauration de l'Union européenne a conduit la Commission européenne à réfléchir à l'organisation de son propre territoire et à proposer des orientations d'aménagement. L'objectif de ce cours est d'opérer une analyse comparative des politiques d'aménagement entre plusieurs Etats de l'UE en repérant quelques grands enjeux et la manière dont les grandes orientations européennes sont intégrées dans les cadres nationaux. L'idée est de repérer les convergences, les influences, mais aussi les raisons de la persistance des différences.

Brève bibliographie

- ✓ FALUDI, Andreas, Cohesion, coherence, cooperation: European Spatial Planning coming of age?, Abingdon, Routledge, 2010.
- ✓ JEAN, Yves, BAUDELLÉ, Guy, *L'Europe. Aménager les territoires*, Paris, Armand Colin, 2009.
- ✓ JOUEN, Marjorie, *La politique européenne de cohésion*, Paris, La documentation française, 2011.
- ✓ KNIELING, Joerg, OTHENGRAFEN, Frank, *Planning cultures in Europe. Decoding cultural phenomena in Urban and regional planning*, Ashgate, Farnham, 2009.
- ✓ WASSENBERG, Birte, REITEL, Bernard, *La coopération territoriale en Europe. Une perspective historique*, Luxembourg, Presses des Publications européennes, 2015.
- ✓ ZEPF M., ANDRES L., 2011, Enjeux de la planification territoriale en Europe, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 309p.
- ✓ BAUDELLÉ Guy, KUNZMANN Klaus R., Regards croisés sur l'aménagement du territoire en France et en Allemagne, ESO, n°22, octobre 2004, pp. 69-77. http://www.univ-lemans.fr/lettres/eso/TELECHARGEMENT/ESO_22/Baudelle_Kunzmann.pdf
- ✓ BBR (Federal Office for Building and Regional Planning), *Spatial development and spatial planning in Germany*, Bonn, 2007.
- ✓ DEPRAZ S., DESHAIES M., [Allemagne : vers une territorialité durable ?](#), Bulletin de l'AGF, numéro spécial, 2016/1.
- ✓ GANTET Claire, L'aménagement du territoire et les politiques régionales. France-Allemagne : une comparaison, In : Ville-Ecole-Intégration Enjeux n°134, septembre 2003, pp. 244-252. <http://www.cndp.fr/revueVEI/134/24425211.pdf>
- ✓ LAPORTE A., Allemagne, 25 ans après la chute du Mur de Berlin : que reste-t-il de la ligne Est-Ouest ? <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/allemande-25-ans-apres-la-chute-du-mur-de-berlin-que-reste-t-il-de-la-ligne-est-ouest>

Quel(s) leadership(s) en Europe ? Les Etats, leurs représentations de la construction européenne et le couple franco-allemand	6h	Bernard Reitel, Professeur de géographie, Université d'Artois
---	----	--

Descriptif : Dans le cadre de la construction européenne, la France et l'Allemagne occupent une place particulière du fait de l'intensité des liens qui les unissent. La construction est d'autant plus active que l'entente franco-allemande est bonne. Or, chacun de ses deux pays est aussi une puissance. Si l'Allemagne jouit sans contestation d'une puissance économique, la France au contraire, présente les caractéristiques d'une puissance militaire et politique et même si cette dernière a décliné, elle demeure incontournable en Europe. L'objectif de ce cours est de dresser un panorama relations de la France et de l'Allemagne, de leurs représentations et de la manière dont elles perçoivent leurs rôles respectifs, mais aussi leurs relations dans le cadre de la construction européenne.

Brève bibliographie

- ✓ GOUGEON, J.-P., 2009, Dossier : L'Allemagne, une nouvelle puissance ?, *Revue internationale et stratégique*, 2, 74
- ✓ GRÉSILLON, B. (2010), *L'Allemagne. Vingt ans après...* Paris : La Documentation Française, 2009, 64 p. (« La Documentation Photographique », 8070).
- ✓ THOMANN, P.-E.,

Les politiques urbaines en Europe : orientations européennes et comparaison France-Allemagne-Italie	6h	Bernard Reitel, Professeur de géographie, Université d'Artois et Thomas Pfirsch, Maître de conférences, UVHC
---	----	---

Descriptif : Si les Etats d'Europe occidentale ne sont pas forcément les plus urbanisés du monde, leur processus d'urbanisation est en général ancien. Dans les cadres nationaux, les Etats ont impulsé parfois dès la période de l'entre-deux-guerres des politiques urbaines visant à orienter la croissance urbaine ou à la canaliser. Par la suite, ces politiques ont également cherché à corriger certains déséquilibres à différentes échelles. Les institutions européennes, bien que n'ayant pas de politique urbaine explicite, orientent cependant indirectement les politiques nationales à travers d'autres politiques. L'objectif de ce cours est de comparer quelques éléments des politiques urbaines de 3 Etats en interrogeant l'évolution de ces politiques au regard des orientations générales de l'UE.

Brève bibliographie

- ✓ ROTH H., 2011, « [Les "villes rétrécissantes" en Allemagne](#) », *Géocarrefour* 86, 2, 75-80
- ✓ WOESSNER R., 2008, *France : aménager les territoires*, Paris, Sedes, 254p.

Une Europe à géométrie variable : Espace Schengen, Union Européenne, Zone Euro, etc.	6h	François Moullé, Maître de conférences de géographie, Université d'Artois
--	----	---

Descriptif : L'objectif de cette journée de formation est de réfléchir sur les découpages de l'Europe. En première étape, le travail portera sur la définition géographique et culturelle de l'Europe, ce qui aboutira à une réflexion politique des découpages de l'Europe pour comprendre la complexité de la délimitation géopolitique de l'espace Européen.

La construction européenne, à ses différentes étapes, a produit des découpages qui correspondent pour certains Etats au cœur du processus à de la co-spatialité, et pour d'autres à des situations de discontinuités dont il faut comprendre le sens. Bien entendu, la réflexion portera aussi sur les fragmentations actuelles ou potentielles de l'espace européen. Un zoom particulier sera fait sur le fonctionnement de l'espace Schengen.

Enfin, des coopérations transfrontalières originales participent à de la couture territoriale, là où l'histoire de l'Europe s'est bien souvent manifestés par de la coupure.

L'Europe de la Culture : enjeux, institutions et dispositifs	6h	Thomas Perrin, Maître de conférences de géographie, Université de Lille 1
--	----	---

Descriptif : Ce cours traite du rôle de la culture et des politiques culturelles dans l'intégration européenne. Après une présentation du contexte et des enjeux culturels de la construction européenne, le cours donne un aperçu des grandes actions et politiques culturelles des organisations européennes, à différentes échelles. En particulier, l'accent est mis sur les dispositifs de soutien à la culture mis en place dans l'Union européenne (programme Europe Créative, fonds structurels, coopération territoriale, autres financements). Dans un deuxième temps, le cours propose une mise en situation sous forme d'atelier de projet, où les apprenants sont invités à mettre en pratique les notions abordées lors du cours par la préparation et la présentation d'un pré-projet culturel européen.

Les objectifs pédagogiques sont de permettre aux apprenants :

- d' identifier les grands enjeux de développement culturel pour l'Union Européenne
- de connaître les principaux dispositifs et instruments culturels européens
- de clarifier les étapes et principaux éléments du montage d'un projet culturel européen

L'Union Européenne, un espace économique intégré ?

Objectif : Donner quelques éléments pour comprendre en quoi l'Union Européenne est une zone économique intégrée et les contraintes qui en résultent.

L'Euro, une monnaie unique, des politiques économiques nationales	6h	Jean-Claude Vérez, Maître de conférences d'économie, Université d'Artois
---	----	--

Le marché intérieur : espace de normes et zones d'échanges	6h	Jean-Claude Vérez, Maître de conférences d'économie, Université d'Artois
--	----	--

Descriptif : Le projet européen est un projet de nature politique dans un contexte d'après-guerre meurtrier. Sur le plan économique, tant la Communauté économique européenne (CEE) que l'Union européenne (UE) ont privilégié le marché tout en instaurant des politiques de soutien comme la politique agricole commune ou les politiques structurelles. Depuis 1990, l'Union économique et monétaire (UEM) s'est imposée et a introduit la monnaie unique, l'euro, sous la responsabilité de la Banque centrale européenne (BCE). C'est un fait sans précédent. L'avenir de la zone euro a pu être ébranlé au cours de ces années récentes, dans un contexte de crise financière, économique et sociale. Il n'en a rien été. Mais cette crise venue des Etats-Unis a confirmé les lacunes de la construction économique européenne. L'enjeu est désormais de renforcer l'intégration européenne et de parvenir à une réelle convergence au sein de la zone euro.

- 1/ Le choix européen d'une union économique et monétaire
- 2/ Les limites et les défis de l'UEM
- 3/ L'avenir de la zone euro : union bancaire, discipline budgétaire, budget de la zone euro.
- 4/ La place de l'euro dans la guerre des monnaies (dollar, renminbi)

L'Union Européenne, un système politique complexe

Objectif : Comprendre le mode de fonctionnement de l'Union Européenne sur la plan politique en examinant les grands principes et en montrant quelques évolutions récentes.

Le système politique européen : fédéralisme, subsidiarité, gouvernance multi-niveaux (titre provisoire)	6h	Fabienne Leloup, Professeure de Sciences Politiques, Université Catholique de Louvain
---	----	---

Descriptif : Il s'agit de proposer un panorama des principales institutions qui organisent le système politique européen et une explication de la fabrique de la politique publique européenne. Quelques aspects spécifiques seront approfondis dont la question de la gouvernance multi-niveaux ainsi que des évolutions récentes telles que la Méthode Ouverte de Coordination. Une mise en application concernant la façon de « gouverner » la coopération transfrontalière clôture le module

La légitimité politique à l'échelle et au temps de l'Union Européenne. Regards croisés	6h	Florence Delmotte, Chercheuse qualifiée du Fonds de la Recherche Scientifique F.R.S, Université Saint-Louis, Bruxelles Virginie Van Ingelgom
--	----	---

Descriptif : Tout ordre politique – et l'Union européenne est ou prétend en être un – est plus ou moins tenu d'entretenir la croyance dans sa légitimité en vue de se maintenir et de voir son autorité reconnue (Weber, 1971 [1921]). Si, de ce fait, la question des fondements, plus ou moins spécifiques, de la légitimité de l'UE n'est pas neuve, elle se pose avec d'autant plus d'acuité lorsque la légitimité semble faire défaut. Significativement, c'est ainsi depuis la difficile ratification du traité de Maastricht en 1992 qu'à travers les crises et la montée en puissance des partis eurosceptiques on s'est de plus en plus intéressé, dans les études européennes, aux modalités de l'acceptation sociale de l'intégration et du projet politique européens. Pour rendre compte de l'enjeu, ce module se découpera en trois volets. Il s'agira d'abord de montrer qu'il est, dans la littérature contemporaine et le discours politique, diverses manières d'aborder la question de la légitimité de l'Union européenne (Scharpf, 1999), dont certaines mettent précisément l'accent sur la redéfinition des frontières (Bartolini, 2005). Il s'agira ensuite de décaler le regard en s'intéressant à d'autres approches historiques et sociologiques (telle celle d'Elias, 1939 ; 1991) qui permettent de resituer l'intégration européenne dans une perspective de longue durée. Ces approches sociologiques mettent aussi en avant l'importance relative de la dimension affective de l'attachement des individus aux entités politiques, longtemps négligée par l'analyse politique. Partant de là, la dernière partie du module présentera des travaux empiriques récents (Duchesne *et alii*, 2013 ; Delmotte, Mercenier, Van Ingelgom, 2017 ; Van Ingelgom, 2014) qui se sont consacrés aux points de vue sur l'Europe des principaux intéressés par la question de la légitimité : les citoyens eux-mêmes.

Les transformations des modes d'action publique dans le champ de la sécurité intérieure européenne	6h	Denis Duez, Professeur associé, Université Saint-Louis, Bruxelles
--	----	---

Descriptif : Le module propose une analyse du projet de création d'un espace de liberté, de sécurité et de justice (ELSJ) visant à permettre la libre circulation des personnes, en toute sécurité, au sein d'un espace sans contrôle aux frontières intérieures. Le module souligne, d'une part, que ce projet est à l'origine d'une mutation profonde des modalités de l'action publique dans le champ de la sécurité intérieure européenne marquée par le passage d'une logique de la « police », qui repose sur la monopolisation des moyens de la coercition physique légitime, à une logique du « *policing* », qui suppose un recours généralisé aux techniques de contrôle social et aux nouvelles technologies. Le module montre, d'autre part, comment les questions de libre circulation des personnes et de sécurité intérieure européennes sont rabattues sur un enjeu principal, voire unique, celui de la gestion intégrée des frontières extérieures.

La coopération transfrontalière comme laboratoire de l'intégration européenne

Objectif : Montrer quelles perspectives offrent la coopération transfrontalière à travers la construction de projets, les difficultés et les enseignements qui en découlent.

Quels enseignements tirer de la coopération transfrontalière franco-belge : réalisations, obstacles, perspectives	6h	Eric Delecrosse, directeur du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen
---	----	---

Descriptif : La coopération transfrontalière en général et les programmes Interreg en particulier contribuent au processus d'intégration européenne. En effet, les régions frontalières sont des zones où cette intégration est (ou devrait être) vécue au quotidien par les populations. En reconnaissant dans le TFUE leur caractère particulier, l'UE accorde une attention particulière à ces espaces frontaliers dans son action tendant au renforcement de sa cohésion économique, sociale et territoriale. L'exemple de la frontière franco-belge permettra de mettre en lumière l'évolution de ce pan de la politique de cohésion européenne depuis 1990 jusqu'à nos jours. En pratique dans quel cadre des projets concrets sont-ils menés/financés ? Quelles sont leurs caractéristiques ? De la frontière coupure à la frontière couture : mythe ou réalité ?

Des formes variées de coopération transfrontalière : la vision française; les coopérations transnationales	6h	Jean Peyrony, directeur de la Mission Opérationnelle Transfrontalière
--	----	---

Descriptif : Après une introduction resituant les enjeux de la cohésion territoriale européenne et de la politique de cohésion, seront présentés des exemples de coopération territoriale aux frontières françaises: l'agglomération du Grand Genève; la frontière franco italienne avec le programme Alcotra et l'approche intégrée, permettant d'illustrer les outils de gouvernance et de financement (programmes Interreg). Seront également évoqués le programme transnational et la stratégie macro régionale de l'espace alpin

La coopération transfrontalière en matière de santé : l'exemple de la frontière franco-belge	6h	Henri Lewalle, Coordinateur des projets santé sur l'ensemble de la frontière franco-belge
--	----	---

Descriptif :

Journée apprenante

Objectif : Confronter les approches de chercheurs et de praticiens de la région sur une thématique ayant une forte résonance européenne (professionnels des collectivités, d'organisations œuvrant dans le développement économique et/ou territorial, l'aménagement du territoire, etc.).

Les apprenants du DU sont invités à s'inscrire dans une démarche participative : organisation de la journée, débats, etc

Les politiques de coopération territoriale : systèmes de gouvernance et diffusion des pratiques (2016-2017)	6h	Bernard Reitel, Professeur de géographie, Université d'Artois Coordinateur du DU
---	----	--

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme fait l'objet de deux formes d'évaluation :

- ⇒ Une note sur 20 est attribuée à la réalisation d'un dossier écrit (entre 20 et 30 pages dactylographiées + documents, cartes, graphiques et illustrations) sur un thème en relation avec les cours en accord avec le responsable de diplôme et l'équipe pédagogique ;
- ⇒ Une note sur 20 est attribuée à la journée apprenante. Elle résulte de la moyenne de deux notes :
 - Réalisation d'une note de synthèse sur la journée apprenante.
 - Evaluation de la capacité d'organisation de la journée apprenante (préparation matérielle; co-construction du programme scientifique, etc.).

Les notes sont compensables entre elles.

Pour obtenir le DU, il faut obtenir une moyenne de 10/20

PLANNING

			matin	après - midi
			9h30 - 12h30	13h30 - 16h30
1	12-janv	salle H7	Fabienne Leloup	
2	19-janv	matin : H10 AM : H9	Bernard Reitel	
3	26-janv	matin : H10 AM : H8	Bernard Reitel	Thomas Pfisch
4	02-févr	matin : H10 AM : H8	Michel Pierre Chélini	
5	09-févr	salle LM 11	Denis Duez	
6	16-févr	salle LM 11	Thomas Perrin	
7	23-févr	salle LM 11	Fanny Vasseur	
	02-mars	vacances		
8	09-mars	matin : H14 AM : H9	Valérie Mutelet	
9	16-mars	salle H9	François Moullé	
10	23-mars	salle H9	Laurent Warlouzet	
11	30-mars	salle H9	Bernard Reitel	
12	06-avr	salle H9	Jean Claude Vérez	
13	13-avr	salle H9	Jean Peyrony	
14	20-avr	salle H9	Alain Delecrosse	
	27-avr	vacances		
	04-mai	vacances		
	11-mai	férié		
15	18-mai	salle H9	Jean Claude Vérez	
16	25-mai	salle H9	Henri Lewalle	
17	01-juin	salle LV2	Birte Wassenberg	
18	08-juin	salle H9	Florence Delmotte Virginie Van Ingelgom	
	15-juin	journée apprenante H9		

BIBLIOGRAPHIE – Institutions européennes

brève bibliographie sur les institutions européennes non exhaustive ...

- ✓ BALIBAR Etienne, 2001, Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'état, le peuple, Paris, La découverte.
- ✓ BAUELLE Guy, GUY Catherine, 2004, Le projet européen, Histoire, enjeux, prospective, Rennes, PUR, 174 p.
- ✓ BECKCOUCHE Pierre, RICHARD Yann, 2004, Atlas d'une nouvelle Europe, Paris, Autrement.
- ✓ BERTONCINI Yves, CHOPIN Thierry, 2010, Politique européenne, Etats, pouvoirs et citoyens de l'Union Européenne, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz.
- ✓ BINO Olivi, 2001, L'Europe difficile, Paris, Gallimard.
- ✓ BONIFACE Pascal, SUEUR Philippe, 2010, Etat de l'Union Européenne 2010, Paris, Armand Colin.
- ✓ BRECHON Pierre, GONTHIER Frédéric, 2013, Atlas des Européens, Paris, Armand Colin.
- ✓ CATALA Michel, Le Page Dominique, Meuret Jean-Claude, 2011, Frontières oubliées, frontières retrouvées. Marches et limites anciennes en France et en Europe, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- ✓ CLOCHARD Olivier (dir.), 2012, Atlas des migrants en Europe : géographie critique des politiques migratoires, Paris, Armand Colin.
- ✓ CORM Georges, 2012, L'Europe et le mythe de l'Occident, Paris, La Découverte.
- ✓ CSURGAI Gyula, METHOT Laurence, 2004, Quelles perspectives géopolitiques pour l'Europe ? Lausanne, l'Age d'homme.
- ✓ DE GLAS Catherine, 2012, Enjeux et rouages de l'Europe actuelle : culture et citoyenneté européenne, Paris, SupFoucher.
- ✓ DEHOVE Mario, 2004, Le nouvel Etat de l'Europe, Idées-forces pour comprendre les nouveaux DIDELOU Clarisse, GRASLAND Claude, RICHARD Yann, 2008, Atlas de l'Europe dans le monde, Paris, La documentation française.
- ✓ DREVET Jean-François, 2006, L'Europe en crise ? Bilan et perspectives, Paris, la documentation photographique.
- ✓ DU REAU Elisabeth, 2007, L'Europe en construction : le second XXe siècle, Paris, Hachette.
- ✓ DUMONT Gérard-François, VERLUISE Pierre, 2009, Géopolitique de l'Europe, Paris, SEDES.
- ✓ FEATHERSTONE Kevin, RADAELLI Claudio, 2003, The Politics of Europeanization, Oxford University Press.
- ✓ FORET François, 2008, Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance, Paris, Presses de Sciences Po.
- ✓ FOUCHER Michel, 2000, La République européenne, Paris, Belin.
- ✓ FOUCHER Michel, 2009, L'Europe, Entre géopolitiques et géographies, Paris, SEDES.
- ✓ GERBET Pierre, 2007, La construction de l'Europe, Paris, A, Colin.
- ✓ GIDDENS Anthony, 2007, Le nouveau modèle européen, Paris, Hachette.
- ✓ HERZOG Philippe, 2000, L'Europe après l'Europe, Les voies d'une métamorphose, Bruxelles, De Beck Université.

- ✓ KAHN Sylvain, 2007, Géopolitique de l'Union Européenne, Paris , Armand Colin, 128p.
- ✓ LACROIX Justine, COMAN Romana, 2007, Les résistances à l'Europe : cultures nationales, idéologies et stratégies d'acteurs, Bruxelles, éd, de l'Université Libre de Bruxelles.
- ✓ LEVY Jacques, 1998, Europe, Une géographie, Hachette supérieur.
- ✓ Mac NEILL Donald, 2004, New Europe, imagined spaces, London, Arnold.
- ✓ MAILLET Pierre, VELO Dario, 1994, L'Europe à géométrie variable, Transition vers l'intégration, Paris, L'Harmattan.
- ✓ MANIGAND Christine, DU REAU Elisabeth, SANDU Traian (dir,), 2008, Frontières et sécurité de l'Europe, Paris, L'Harmattan.
- ✓ MAUREL Marie-Claude, 2004, la nouvelle Europe centrale : les implications territoriales de l'Union Européenne, Paris, Armand Colin.
- ✓ MORIN E, 1987, Penser l'Europe, Gallimard.
- ✓ PECOUT Gilles, 2004, Penser les frontières de l'Europe du XIXe au XXIe siècle, Elargissement et union, approche historique, Paris, PUF.
- ✓ Rapport SCHUMAN sur l'Europe, 2016, L'état de l'Union en 2016, Lignes de repères.
- ✓ <https://www.robert-schuman.eu/fr/librairie/0213-le-rapport-schuman-sur-l-europe-l-etat-de-l-union-2016>
- ✓ Rapport SCHUMAN sur l'Europe, 2017, L'état de l'Union en 2017, Lignes de repères.
- ✓ <https://www.robert-schuman.eu/fr/librairie/0213-le-rapport-schuman-sur-l-europe-l-etat-de-l-union-2017>
- ✓ ROTH François, 2005, L'invention de l'Europe, Paris, Armand Colin.
- ✓ THEBAULT Vincent, 2006, Géopolitique de l'Europe, Paris, Nathan.
- ✓ VANDERMOTTEN C., DEZERT B., 2008, L'identité de l'Europe, Histoire et géographie d'une quête d'unité, Paris, Armand Colin.
- ✓ VERLUISE Pierre, 2005, Géopolitique de l'Europe, L'Union européenne élargie a-t-elle les moyens de la puissance ? Paris, Ellipses.
- ✓ VERLUISE Pierre, 2006, Une nouvelle Europe : comprendre une révolution géopolitique, Paris, Karthala.
- ✓ VILLAIN-GANDOSSI Christine, 2002, L'Europe à la recherche de son identité, Paris, éd, du CTHS.
- ✓ WASSENBERG Birte, CLAVERT Frédéric, HAMMAN Philippe (dir,), 2010, Contre l'Europe? Anti-européanisme, euroscepticisme et alter-européisme dans la construction européenne de 1945 à nos jours : les concepts, Stuttgart, Franz Steiner vlg.
- ✓ WASSENBERG B., REITEL B., 2015, La coopération territoriale en Europe. Une perspective historique, Luxembourg, Office de publications de l'Union Européenne.
- ✓ WEBER Serge, WIHTOL DE WENDEN Catherine, 2007, Nouvelle Europe, nouvelles migrations : frontières, intégration, mondialisation, Paris, Félin.
- ✓ WRIGHT Vincent, CASESSE Sabino, 1996, La recomposition de l'état en Europe, Paris, La découverte.

Une brève sitographie sur les institutions européennes (non exhaustive)

- ✓ Union Européenne : http://europa.eu/index_fr.htm
- ✓ Commission Européenne : http://ec.europa.eu/index_fr.htm
- ✓ Eurostat : organe statistique de l'UE : <http://ec.europa.eu/eurostat>